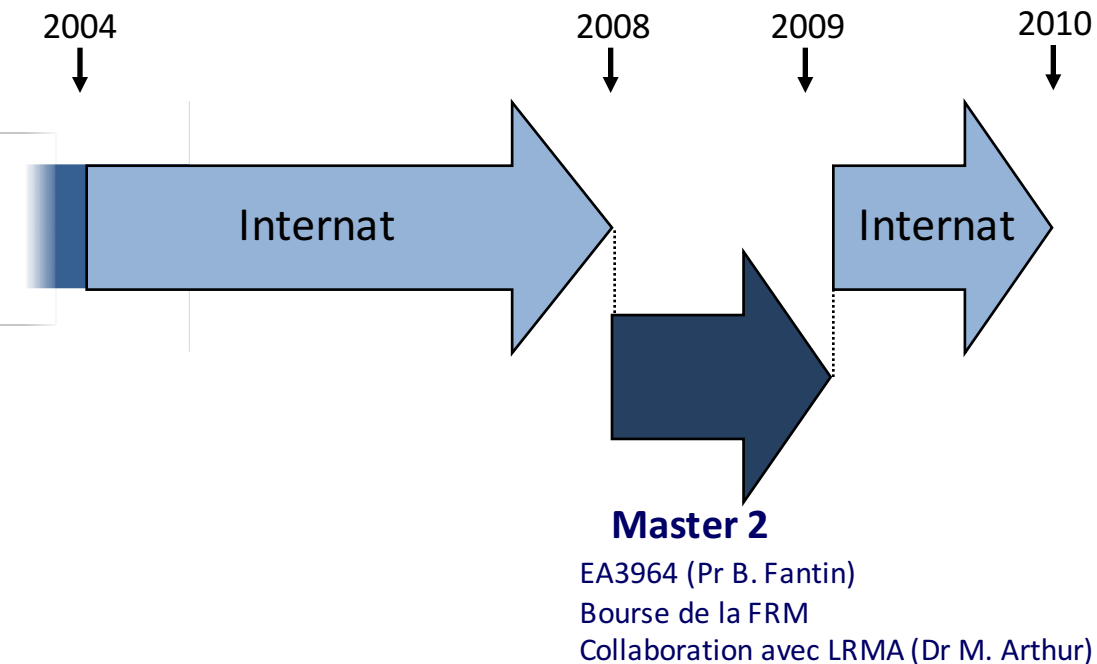


La thèse de science avant le clinicat : c'est possible !

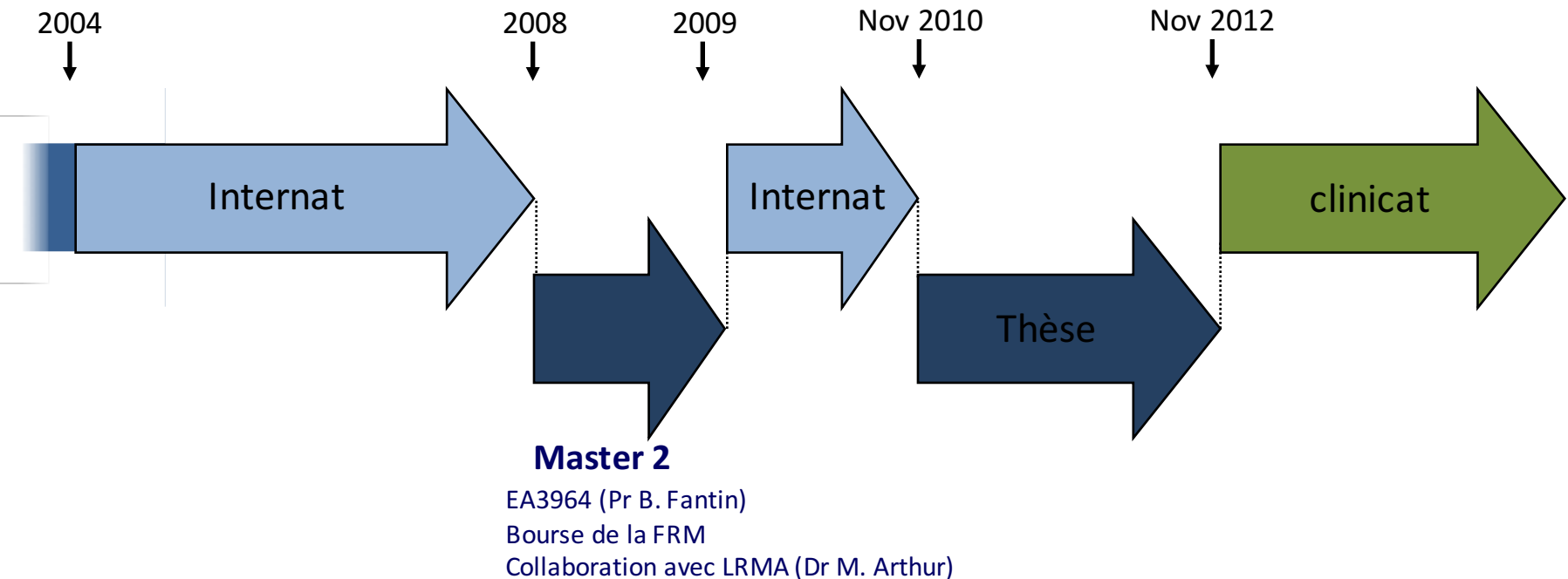
Vincent Dubée
10 octobre 2014



Mécanisme de l'effet bactéricide des β -lactamines vis-à-vis de *Enterococcus faecalis*

- Hydrolases du peptidoglycane
- Endocardite expérimentale du lapin
- 2 publications dans AAC

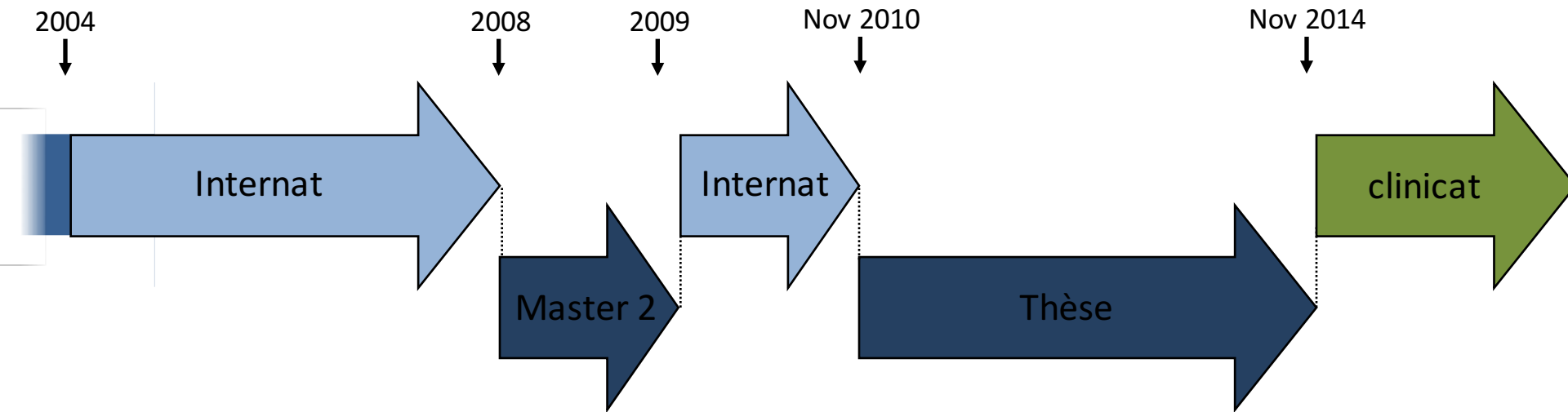
Parcours prévu



Thèse dans la lignée du M2

- Collaboration EA3964/LRMA (INSERM)
- 2 ans de labo à temps plein
- ± 1-2 année(s) en parallèle de l'activité clinique
- Puis clinicat de réanimation médicale

Parcours effectif



Nouveau sujet très enthousiasmant (les L,D-transpeptidases)

- 4 ans de labo à temps plein
- Changement de clinicat

Pourquoi faire une thèse de science ?

Parce que c'est reposant

	L'hôpital	La thèse de science
Nombre d'heures au boulot chaque semaine	60-80 + gardes	50-60
Stress	+ à +++	0 à ++
Temps de réflexion	Rares	Nombreux
Vacances	5 semaines	Variable
Week-ends	Boulot ménage courses	Loisirs Famille Boulot

Parce que c'est important pour la carrière

EPREUVE DE RECRUTEMENT DES CANDIDATS AU CONCOURS DE M.C.U.-P.H. & P.U.-P.H.

CNU Maladies infectieuses ; Maladies tropicales 45.03

Les prérequis universitaires

- Pour les candidats à un poste de MCU-PH : au minimum un DEA ou un Master 2 de Sciences.
- Pour les candidats à un poste de PU-PH : au minimum une Thèse de Sciences, l'Habilitation à diriger les recherches (HDR) et la validation de la mobilité
- La thématique de recherche doit, sauf exception argumentée et justifiée, s'intégrer dans une équipe labellisée.

Les prérequis pour les publications

Le nombre total des publications originales dans des journaux avec comité de lecture référencés dans PubMed (incluant les publications en français, les cas cliniques et les lettres à la rédaction, quelque soit le rang d'auteur) doit être :

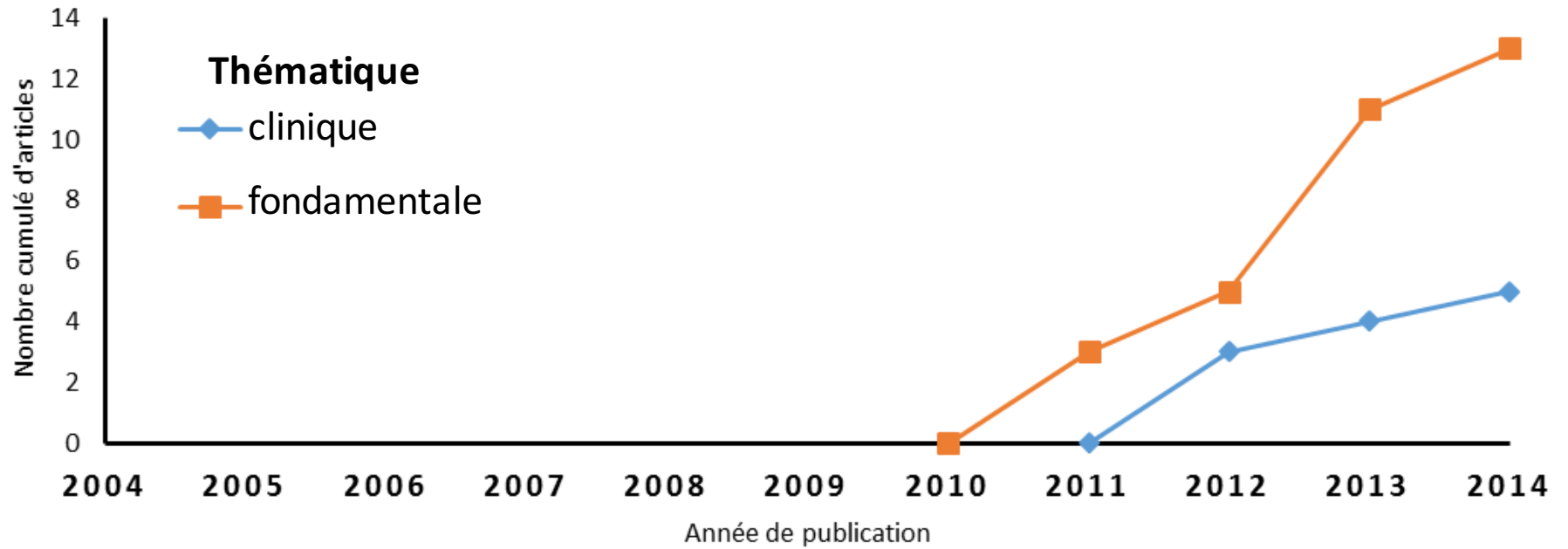
- **supérieur ou égal à 10 pour les candidats à un poste de MCU-PH**
- **supérieur ou égal à 12 pour les candidats à un poste de PU-PH**

Exigences requises pour les publications :

- **Pour les candidats à un poste de MCU-PH :**
 - au moins 6 articles originaux référencés PubMed (manuscrits complets, full papers ; les cas cliniques ou les lettres à la rédaction ne sont pris en compte que s'ils sont publiés dans un journal majeur à facteur d'impact élevé) dont 3 en premier auteur et 3 en premier, deuxième, troisième, avant-dernier ou dernier auteur. La moyenne des facteurs d'impact des journaux doit être supérieure à 2.
- **Pour les candidats à un poste de PU-PH :**
 - au moins 10 articles originaux référencés PubMed (manuscrits complets, full papers ; les cas cliniques ou les lettres à la rédaction ne sont pris en compte que s'ils sont publiés dans un journal majeur à facteur d'impact élevé) dont 5 en premier auteur et 5 en premier, deuxième, troisième, avant-dernier ou dernier auteur. La moyenne des facteurs d'impact des journaux doit être supérieure à 2.

Toutefois, lors de l'examen des dossiers de candidature, le jury pourra prendre en compte certaines situations particulières et/ou locales pour l'inscription sur la liste d'aptitude.

Pourquoi

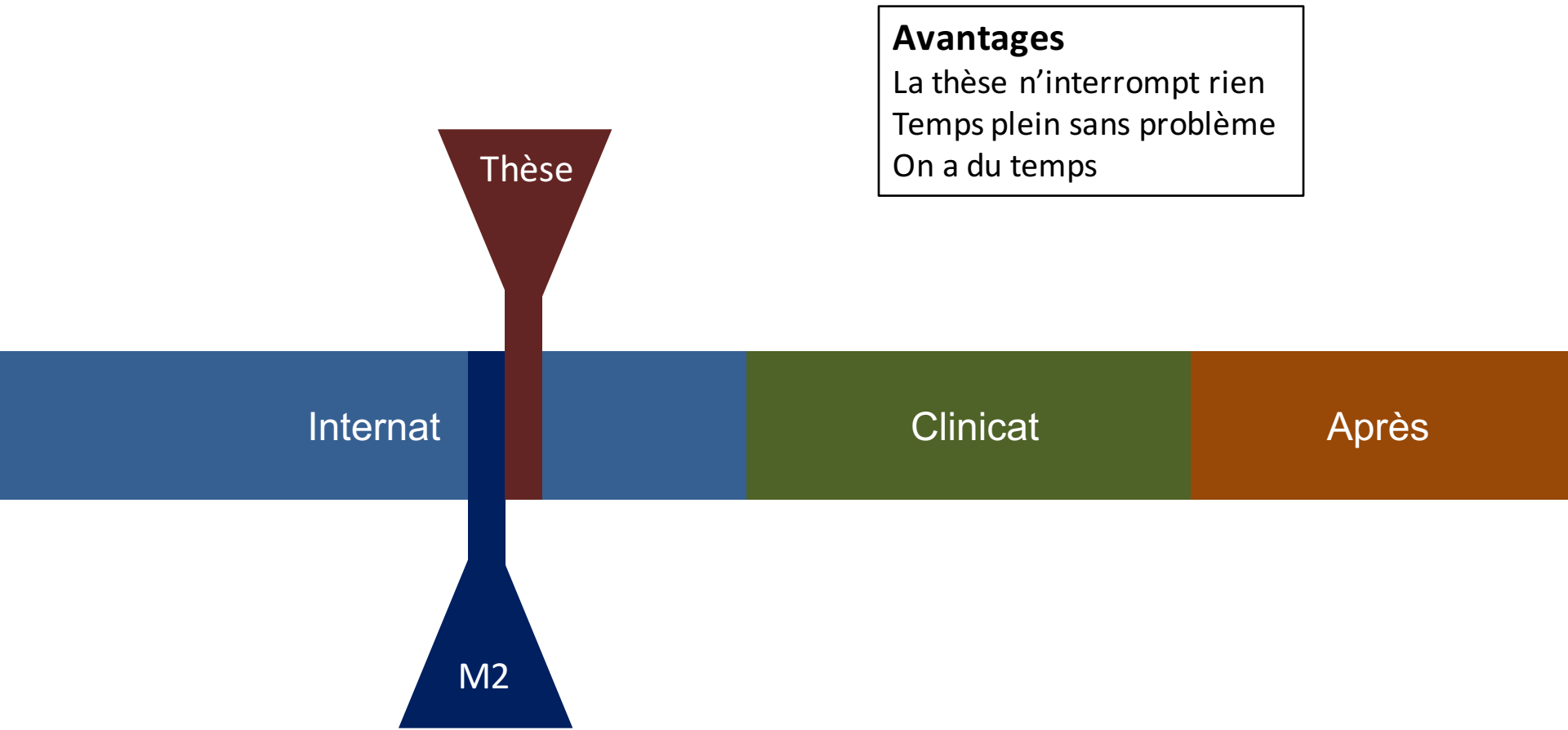


Pourquoi

Parce que c'est stimulant intellectuellement

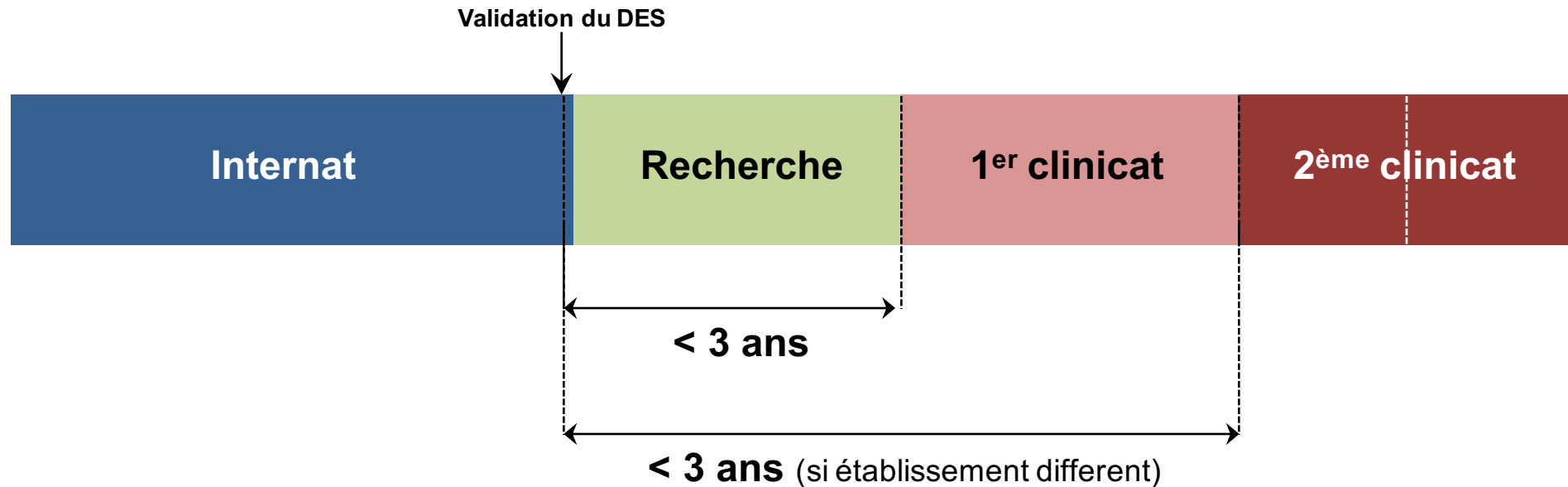


Quand faire une thèse de science ?



Avantages
La thèse n'interrompt rien
Temps plein sans problème
On a du temps

Cadre réglementaire



Décret n°84-135 du 24 février 1984 portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires

Article 26-2

Modifié par Décret n°2006-593 du 23 mai 2006 - art. 10 JORF 25 mai 2006

Peuvent faire acte de candidature aux fonctions de chef de clinique des universités-assistant des hôpitaux les titulaires d'un des diplômes, certificats ou titres mentionnés à l'article L. 4131-1 du code de la santé publique et les personnes autorisées individuellement par le ministre chargé de la santé, dans les conditions définies à l'article L. 4111-2 du code la santé publique, à exercer la profession de médecin, remplissant l'une des conditions suivantes :

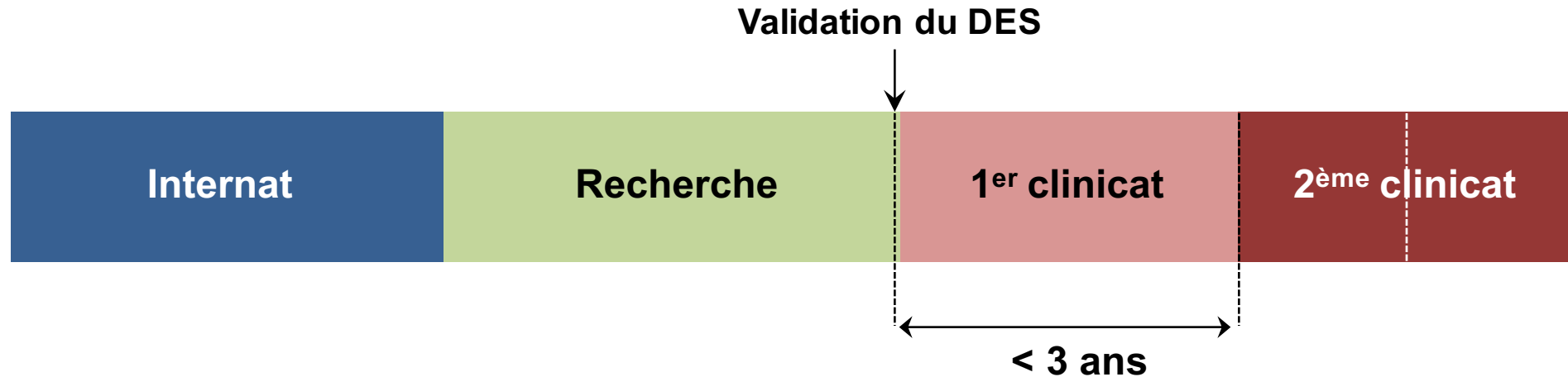
1° Avoir obtenu un diplôme d'études spécialisées ;

2° Avoir validé la totalité de leur internat pour les internes recrutés par les concours ouverts au titre des années antérieures à 1984. En ce cas, l'internat doit avoir été accompli dans un centre hospitalier et universitaire.

Les intéressés ne peuvent présenter leur candidature que dans les trois années suivant l'obtention de leur diplôme d'études spécialisées ou la fin de leur internat.

Les diplômes, certificats ou autres titres de médecin spécialiste, délivrés par l'un des Etats membres des communautés européennes ou des autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen et figurant sur une liste établie conformément aux obligations communautaires par arrêté conjoint des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la santé, sont admis en dispense du diplôme d'études spécialisées.

Possibilité de faire une thèse en 3-4 ans avant son clinicat



► Possible à condition de ne pas valider son DES trop tôt pour assurer un délai de moins de 3 ans entre validation du DES et début des clinicats

► Demander au doyen

► S'assurer que son dossier d'internat à la faculté de médecine n'est pas clôt (fiches de validation de stage...)

Comment ça se passe

► Affiliation à une **Ecole Doctorale**

- Organisation interne à une université habilitée à conférer le diplôme de doctorat

- Missions

 - Gérer les conflits entre doctorants et encadrement

 - Promouvoir les interactions entre étudiants : journées scientifiques...

 - Faciliter l'accueil des doctorants étrangers

 - Attribution de bourses

 - Assurer la formation théorique (financement ± organisation des formations...)

 - Promouvoir collaborations internationales

 - Suivi des doctorants

- Dans les faits

 - L'organisation de la thèse peut varier selon les ED

 - dérogations pour inscription > 3^{ème} année

 - formations théoriques ± obligatoires (communication, managements, formations techniques...)

Financement

Financement (quasi ?) obligatoire pendant toute la durée de la thèse (≥ 1400 € / mois)

- ▶ Si pas d'activité clinique, il faut trouver une source de financement stable
- ▶ Financement par revenu issu de gardes : non accepté par certaines facultés (toutes?)

Contrat doctoral

3 ans

1400 €/mois

Sur concours

10-20% de réussite

(variable selon les écoles doctorales)

Fonds propres du labo

Rare

Salaire : négociable

Poste d'accueil INSERM

2 ans \pm 1 an

2100 €/mois

Sur concours

\approx 20-30% réussite

Médecins, pharmaciens,
vétérinaires

Autres bourses

Année médaille (1 an)

ARC

AXA

FRM (3 ou 4^{ème} année)

Académie de médecine (3 ou
4^{ème} année)

Industrie (CIFRE, européen...)

Poste d'accueil INSERM

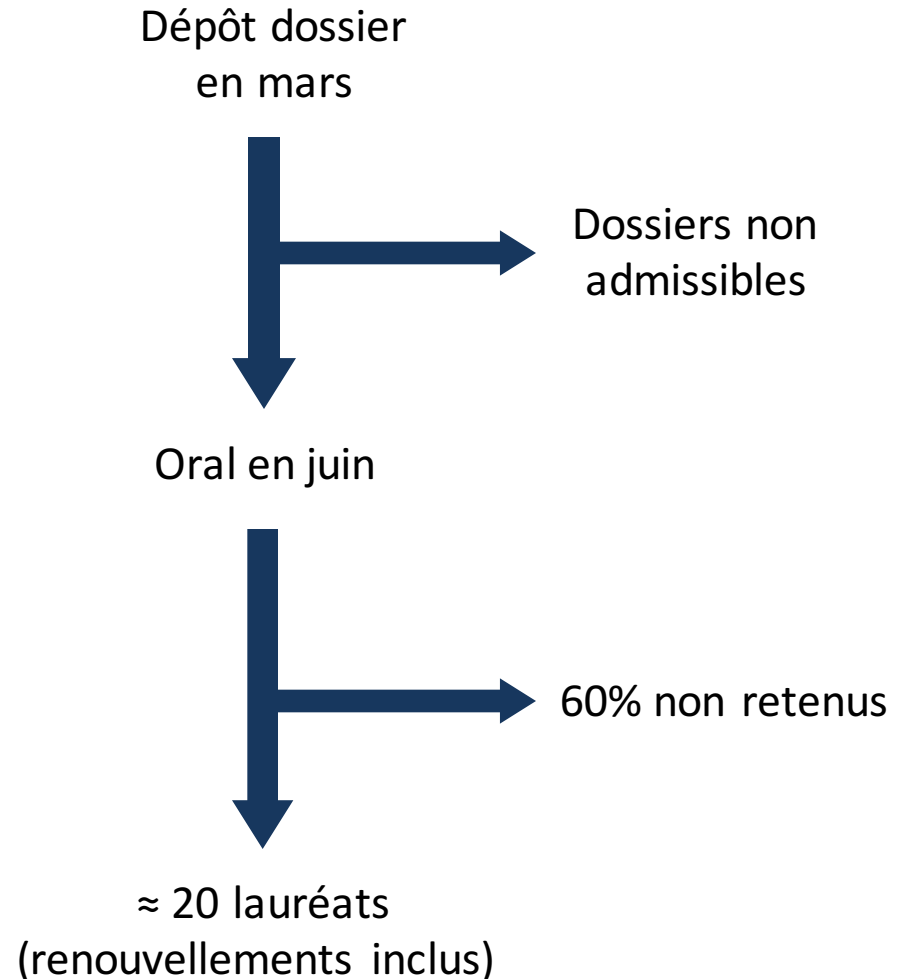
Ouvert aux internes/anciens internes et aux AHU/CCA

Il faut être titulaire d'un M2 et avoir soutenu sa **thèse d'exercice** au moment de la prise de fonction

10 min présentation, 10 min entretien

Très bien connaître sa thématique
Idéalement, avoir déjà travaillé/publié sur le sujet

2 ans renouvelable 1 fois (il faut repasser le concours)



Maintien des compétences cliniques

Si DES et thèse validés : pas de problème

Accord du chef de service d'accueil

Vacations

Si pas de DES et/ou de thèse : nécessité d'obtenir une **licence de remplacement**

Conseil de l'Ordre du département d'exercice

Accord du coordonnateur de DES

Délai entre les ENC et la demande de licence de remplacement < 7 ans +++

Si pas de licence de remplacement

Doubler des gardes

Réunions de discussion de cas cliniques

Cas cliniques dans la littérature (NEJM...)

Conclusion

- ▶ La thèse avant le clinicat, c'est possible/le meilleur moment
 - L'esprit dégagé
 - Laisse du temps pour organiser son avenir (l'après clinicat)

- ▶ Nécessité de prendre en compte les impératifs administratifs
 - Délai entre validation du DES et clinicat
 - Licence de remplacement pour maintien d'une activité clinique